



Jardin transformé en parking

Par **lysekhuede**, le **22/02/2016** à **13:34**

bonjour,

J'habite une maison qui dispose d'un petit jardin devant la façade. Mon voisin a opté pour ne pas entretenir son jardin et y a fait une place pour parquer sa voiture. Les service de voirie ont mis un bateau pour qu'il accède à ce "parking" mais est-ce considérable comme étant une place de parking au sens propre du terme ? dispose-t-il des même droits que quelqu'un qui a un garage ?

[s][fluo]Merci.[/fluo][/s]

Par **morobar**, le **22/02/2016** à **13:36**

Il peut même y installer un barbecue.

J'avoue ne pas comprendre la question réelle que vous n'osez pas poser.

Par **Lag0**, le **22/02/2016** à **13:39**

Bonjour,

[citation] dispose-t-il des même droits que quelqu'un qui a un garage ?

[/citation]

Pouvez-vous préciser de quels droits vous parlez ?

Par **lysekhuete**, le **25/02/2016** à **22:25**

le code de la route dit qu'il est interdit de se garer sur un bateau, mais le bateau qui est devant chez le voisin n'a pas lieu d'être. Est-ce que se garer devant chez lui est passible d'une amende ou pas ?

Par **morobar**, le **26/02/2016** à **07:22**

En effet il est interdit de stationner devant une entrée carrossable ou bateau, même pour le propriétaire des lieux, si la voirie est ouverte à la circulation publique, donc soumise au code de la route. Mais vous indiquez qu'il stationne sur son terrain, donc en privatif.

Par **Lag0**, le **26/02/2016** à **11:33**

[citation]le code de la route dit qu'il est interdit de se garer sur un bateau,[/citation]
Non, le code de la route n'a jamais dit cela ! Le code de la route classe le stationnement devant une entrée carrossable en stationnement gênant. Entrée carrossable ne signifie pas nécessairement "bateau".

Il semble, en effet, que votre voisin ait une entrée carrossable puisqu'il y fait passer son véhicule...

Par **Lag0**, le **26/02/2016** à **11:35**

[citation]Mais vous indiquez qu'il stationne sur son terrain, donc en privatif.[/citation]
Le problème ne semble pas être là, il semble que lysekhuete aimerait stationner son véhicule devant l'entrée carrossable du voisin. Pour quel motif, là est la question...